

Saint-Jean-de-Braye / Chécy

Boigny-sur-Bionne

Accueil spécialisé : première pierre !

■ La maison d'accueil spécialisée recevra ses résidents, à la fin du premier trimestre 2011. Coût des travaux : 9,3 millions d'euros.

La première pierre de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) pour personnes polyhandicapées, et bientôt pour autiste, « Les Saulniers », a été posée, vendredi, rue des Bouvreuils à Boigny-sur-Bionne. Une réalisation novatrice tant par sa conception que par sa construction selon les engagements du développement durable sur 4.240 m². Ce complexe médicalisé se situera en lisière de la commune, entre IBM et les premières habitations voisines, sur un terrain de 22.000 m².

Grâce à la solidarité associative

André Rembert, président de l'ADPEP 45 (association départementale des pupilles de l'enseignement public du Loiret), porteuse du projet, recevait sur le site Jacques Laisné, directeur général de l'ARS Centre (Agence régionale de santé) qui a pour la première

fois placé les associations devant la procédure d'appel à projet selon les directives de la récente loi HPST (Hôpital patients santé territoires) pour mener à bien un projet émanant de la DDASS du Loiret.

Saluant la solidarité associative entourant l'APHL (Association pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans le Loiret) dans le département, André Rembert a expliqué comment, après concertation, le choix de l'ADPEP45 a été fait dans le cadre de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

38 places en internat

« Depuis 15 ans, nous gérons déjà un établissement recevant des personnes lourdement handicapées et nous avons aussi pris contact avec des chercheurs et des spécialistes des pathologies concernées par ce projet. De plus, nous venons de jeter les bases d'une commission départementale du handicap au sein de l'URIOPSS (Union régionale inter-fédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et

sociaux) pour nous placer dans une dimension régionale. »

Bientôt, surgiront de terre des bâtiments destinés à accueillir ses premiers résidents fin mars 2011. Des résidents polyhandicapés, ayant un traumatisme crânien ou des maladies neuro-évolutives trouveront un accueil en internat de 38 places, avec 5 places en externe et 2 places en temporaire. Un bâtiment supplémentaire s'ajoutera par la suite et sera destiné à recevoir une douzaine d'autistes. Le coût de l'opération se monte à 9,3 millions d'euros.



VENDREDI, RUE DES BOUVREUILS. Jacques Laisné (à g.), directeur général de l'ARS Centre, a posé avec satisfaction la première pierre.

Les associations face à la loi

La loi HPST : (Hôpital patients santé territoires) est un projet d'organisation sanitaire et non de financement. Votée en 2009 et complétée au premier semestre 2010, elle doit permettre, à terme, de mettre en place une offre de soins de qualité, accessible à tous, satisfaisant l'ensemble des besoins de santé.

L'APHL : (Association pour l'accompagnement des

personnes en situation de handicap dans le Loiret) est née le 12 mars 1974 d'une initiative qui avait réuni à Orléans les associations représentatives des personnes handicapées, les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et du travail du Loiret, la caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) et le centre régional pour l'enfance et l'adoles-

cence inadaptées (CREAI). **L'URIOPSS :** (Union régionale inter-fédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) Centre créé en 1949 qui a pour but d'unir, au niveau régional, les associations et organismes non lucratifs des secteurs sanitaire, social, médico-social et de lutte contre l'exclusion pour développer les solidarités.